CONTRAT DE LOCATION
GITE L'ESCARAS - Pailhas
www.gite-escaras.com

Entre le propriétaire

Anne VERNHET & Cédric DELPUECH
adresse : PAILHAS
CP :12520 **Ville :** COMPEYRE
Tél : 05 65 59 09 95
Portable : 06 25 73 40 27 / 06 81 37 52 69
Site Internet : https://www.gite-escaras.com
Email : contact@gite-escaras.com

Pour la transaction

Catégorie : 2 étoiles
Capacité labellisée : 6 personnes
Adresse : Pailhas - 12520 Compeyre - Fr
n° IDENTIFICATION : 1207006001

Et le locataire

[ ]**M.** [ ]**Mme** [ ]**Mlle**
Prénom :.....
Nom : .....
Adresse : .....
.....
.....
CP : .....**Ville :**.....
Pays : .....
Tél : .....**Fax :** .....
Nbr d'adultes : .....
Nbre d'enfants : .....

Le propriétaire loue

[ ].....jour(s) [ ].....week-end(s) [ ].....semaine(s)
Du ...../...../..... à .....heures au ...../...../.....à .....heures
Le montant de la location est fixé à .....euros par [ ] jour [ ] week-end [ ] semaine
Soit un montant total de ..... euros pour l'ensemble du séjour.
Le prix ne comprend pas la taxe locale de séjour perçue pour le compte de la commune à régler sur place.
Si non en plus de la location seront facturées les charges détaillées ci-dessous :
-électricité (0,22cts du kWh pour la moyenne et la basse saison - si convecteurs allumés).
-bois de chauffage offert (1er bûcher).

Service annexe en options, à régler sur place

[ ] Draps 8 euros/personne [ ] Ménage en fin de séjour 60 euros

Chaque personne supplémentaire par rapport à la capacité labellisée de la location, fera l'objet d'une majoration à la hauteur de 20 euros/jour/personne personne pour les locations à la carte.
Le dépôt de garantie 200 euros vous sera demandé à votre arrivée en plus du solde.
Cette caution vous sera restituée à votre départ ou 5 jours après votre départ, déduction faite des éventuelles détériorations ou coût de remise en état des lieux.

Cette location prendra effet dès réception :

- Un exemplaire du présent contrat daté et signé avec mention "lu et approuvé"
- Les arrhes de 25% du montant du séjour (chèque libellé à l'ordre de Mlle Anne Vernhet)
- La remise des clefs s'effectuera à 14h00 le jour du début de location. Prévenir la veille en cas d'empêchement

Le gîte devra être libéré à 11h00 à la fin du séjour.
Le présent contrat est établi en deux exemplaires

Fait le ...../...../..... à .....
Le propriétaire
.....

Fait le ...../...../..... à .....
Le locataire
.....